



Nadia Khrouz et Nazarena Lanza (dir.)

Migrants au Maroc Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales

Centre Jacques-Berque

Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech

Liza Terrazzoni

DOI : 10.4000/books.cjb.874

Éditeur : Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung

Lieu d'édition : Rabat

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 5 septembre 2016

Collection : Description du Maghreb

EAN électronique : 9791092046298



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

TERRAZZONI, Liza. *Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech* In : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/874>>. ISBN : 9791092046298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cjb.874>.

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2023.

Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech

Liza Terrazoni

- 1 L'installation des Européens au Maroc apparaît significative des bouleversements qui traversent l'espace euro-maghrébin, comme des transitions qui travaillent le Maroc, notamment celle du passage entre pays d'émigration et d'immigration. Si les Africains subsahariens étaient jusqu'à récemment la figure récurrente de cette transition, les Européens, et surtout les Français, sont aujourd'hui une figure de plus en plus représentée. Depuis ces dix dernières années, selon la Direction des Français à l'étranger et l'administration consulaire (ministère des Affaires étrangères, France), le nombre des Français installés au Maroc augmente : 34 097 s'étaient enregistrés sur les registres consulaires à la fin de l'année 2007, ils étaient 46 995 fin 2013, parmi lesquels une moitié de bi-nationaux. Ces Français incarnent en effet le phénomène des migrations en provenance d'Europe vers le Maroc. Celui-ci mérite d'être décrit à la fois du point de vue des expériences et des itinéraires mais également en étant réinscrit dans une réflexion théorique qui viserait à renverser la perspective binaire entre pays d'émigration et pays d'immigration à partir de laquelle ont été pensées les circulations entre Europe et Maghreb, d'une part ; à réfléchir aux concepts de migration et de cosmopolitisme, de l'autre.
- 2 Les enquêtes menées sur le terrain marocain depuis 2012, et en particulier à Essaouira et Marrakech, font apparaître un « nouveau » régime de migrations. Ainsi, on voit des Français s'installer, parmi lesquels des jeunes actifs venus ouvrir un restaurant, d'autres partis rejoindre un (e) amoureux (se) rencontré au détour d'un voyage, des couples se lancer dans l'ouverture d'une maison d'hôtes, des retraités s'établir pour leur retraite, etc. L'obtention de conditions privilégiées d'installation par leur État d'origine, d'un détachement ou d'un contrat pour une institution publique ou une entreprise, comme l'acquisition d'un statut dont les privilèges socio-économiques sont institutionnellement garantis (couverture sociale, prime d'expatriation par exemple), ne forment plus ni les cadres principaux de ces mobilités ni les raisons majeures qui les provoquent. C'est précisément l'un des aspects qui caractérise la nouveauté de ce

phénomène : ces Français ont en commun d'avoir négocié eux-mêmes les conditions de leur déplacement et de leur avenir migratoire. En ce sens, leurs expériences se distinguent à la fois de celles des colons, des expatriés ou des détachés, qui caractérisaient jusqu'à récemment la plupart des mouvements de population de la France vers le Maghreb (Terrazzoni, 2015). La nouveauté du phénomène tient également au fait que les expériences de ces Français viennent bousculer les catégories d'expatriés, d'immigrés et de migrants au prisme desquelles les déplacements de populations sont généralement décrits, y compris dans les sciences humaines. Enfin, cette nouveauté est aussi liée à l'invisibilité de ces Français dans les chiffres. Ceux que nous avons cités ci-dessus ne représentent en effet que la face visible du phénomène, puisque les enquêtes de terrain montrent que le nombre de ces Français est bien plus important. Ils sont en effet nombreux à négliger de se déclarer au consulat, la démarche étant facultative, et à vivre sous le statut de touriste. Qui sont ces Français, que font-ils au Maroc et comment y vivent-ils ?

- 3 Les villes de Marrakech et d'Essaouira ont connu, au cours des quinze dernières années, un développement touristique et urbain exceptionnel. Entre 2001 et 2009, à Essaouira par exemple, la capacité d'hébergements classés a été multipliée par 2,5 (plus forte augmentation des villes du Maroc). En 2002, on comptait une vingtaine de maisons d'hôtes dans la ville. En 2012, il y en avait plus de 100. Selon les estimations de la Direction des études et des prévisions financières, la région de Marrakech se positionne en première place pour les nuitées enregistrées au Maroc, avec 6,3 millions de nuitées enregistrées en 2010 (soit 35 % du total). La région de Souss- Massa-Drâa (Agadir) arrive en deuxième position avec 5,8 millions de nuitées (33 %). Si la province de Marrakech-Tensift-Al Haouz, à laquelle appartient Essaouira, a connu une hausse de 71 % des effectifs étrangers entre 1994 et 2004, Escher et Petermann (2013) ont comptabilisé une croissance des investissements européens et notamment français dans la médina *souiri* et recensé 298 propriétaires étrangers en 2003, 382 en 2008, Français en tête. Cette population tient donc un rôle stratégique puisqu'elle est au cœur du déploiement de l'offre touristique qui caractérise la région : le « riad » et le « beldi chic », respectivement maison ancienne du vieux centre urbain - la médina - restaurée et transformée en maison d'hôtes et maison d'hôte à la campagne. Elle est également au cœur d'un certain nombre d'activités, liées aux économies de la mobilité, qui offrent des services aux touristes (hébergement, restauration) mais également aux nouveaux installés européens (services immobilier, secondarisation résidentielle, architecture d'intérieure, etc.).
- 4 Aux alentours d'Essaouira, sur la route qui mène à Ghazoua, l'extension nouvelle de la ville, ont été construits, ces cinq dernières années, un Sofitel, un golf et trente-sept villas qui ont fini d'être vendues en 2013, principalement à des Français, des Belges et des Marocains, à des prix variant de 600 000 à 2 millions d'euros. Les pistes se détachant des routes goudronnées au départ d'Essaouira en direction d'Agadir, de Marrakech ou de Safi, traversent des forêts d'arganiers et mènent à des douars dont les habitants comptent, parmi leurs voisins, de plus en plus d'Européens. Une partie d'entre eux louent de petites maisons *beldi* (traditionnelles), une autre vit dans de gigantesques maisons, résidences secondaires ou principales, construites par et pour des Européens. Oscillant entre 300 m² pour les plus petites et 1000 m² pour les plus vastes, leur architecture extérieure et intérieure s'inspire à la fois des maisons traditionnelles européennes (italiennes et françaises surtout) et marocaines.

- 5 Çà et là, toujours sur les pistes, il y a de nombreuses maisons d'hôtes tenues par des Européens qui ont développé le concept d'hébergement à la campagne dans la région. Dans la médina, les deux rues principales affichent une succession de riads ou de dars, maisons traditionnelles urbaines, transformées en maison d'hôtes et tenues aussi, pour la plupart, par des Européens ; les Français étant toujours en première ligne.
- 6 On peut regrouper ces Français sous trois statuts professionnels principaux : des retraités, des entrepreneurs (agent immobilier, architecte, hôtelier, restaurateur, commerçant, etc.), des salariés déclarés ou non déclarés (cuisiniers, personnel hôtelier, agents immobiliers, etc.) qui constituent souvent le personnel des précédents. Parce qu'ils ne sont ni venus dans le cadre d'un contrat ni dans celui d'un détachement ou d'une coopération, leurs expériences se différencient de celle des expatriés dont les conditions de mobilité étaient encadrées par une entreprise ou une institution. Ils vivent au Maroc, sous deux types de statuts administratifs. Soit ils sont résidents et bénéficient d'un permis de séjour, ce qui leur permet d'ouvrir un compte bancaire qui sera alimenté en monnaie locale, le dirham ; soit ils sont pendulaires, autrement dit vivent au Maroc avec un visa tourisme, qui leur donne le droit de séjourner 3 mois dans le pays, prorogeable, en théorie une fois, en pratique beaucoup plus, et qui doivent sortir du territoire pour le renouveler.
- 7 Ces derniers n'ont pas le droit de travailler et ne peuvent pas ouvrir un compte alimenté en dirham. Ils sont pourtant nombreux à vivre et travailler au Maroc sous ce régime, ou pour le dire autrement, à travailler au noir. Cette situation pose une première question : celle de la mesurabilité et permet de constater que nous sommes dans l'incapacité de mesurer ces flux. On est donc face à une population qui échappe à certaines catégorisations administratives et institutionnelles. Si 46 995 Français étaient inscrits sur les registres consulaires en 2013, les représentants officiels français comme marocains invitent en effet à revoir les données à la hausse en y rajoutant 25 000 à 30 000 personnes supplémentaires : s'ils recensent en effet obligatoirement les titulaires d'un permis de séjour, ces chiffres n'incluent pas systématiquement les pendulaires, ceux qui vivent et travaillent au Maroc avec un visa touristique et pour qui la démarche est facultative. Ainsi fin 2007, par exemple, on recensait 21 914 permis de séjour français pour 34 097 inscrits sur les registres consulaires, selon les chiffres de la Direction de la Sûreté nationale du Royaume du Maroc et du ministère des Affaires étrangères français. Parmi ces 12 181 individus, certains sont binationaux (porteurs de la nationalité française et marocaine), d'autres vivent sous le régime de la pendularité. Ce dernier groupe qui s'impose au chercheur sur le terrain, est composée d'individus qui font des allers-retours tous les trois mois pour renouveler leur visa et dont un certain nombre travaille sans autorisation. Une enquête du ministère de l'Emploi réalisée en 2007 et relayée par plusieurs médias mettait en évidence que les Français, étaient, avec les Chinois et les Turcs, la première nationalité à contourner les formalités de séjour et de travail. En 2010, M. Kachani (2010) évoquait, lui, 3 000 travailleurs au noir, Chinois et Français en tête. L'enquête du ministère date mais rien ne montre, ni les transformations institutionnelles locales, ni les enquêtes de terrain, que le phénomène régresse et ce groupe s'impose bien au chercheur sur le terrain. Une partie des Français, est donc, comme le titrait *Le Courrier de l'Atlas* en juillet 2008, « sans-papiers ». Un terme utilisé d'ordinaire, en Europe, pour qualifier la situation d'individus en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière. Ce vocable, employé à l'adresse des Français installés au Maroc, est bien le

signe des mutations qui traversent leur statut. À Essaouira, ou Marrakech, ces Français-la forment souvent le personnel de leurs compatriotes et travaillent, le plus souvent, dans des secteurs dont les activités sont rattachées à l'économie des flux touristiques. Ils sont, par exemple, directeurs de maisons d'hôtes, chefs cuisiniers ou serveurs de restaurants, vendeurs dans les boutiques, agents immobiliers.

- 8 Qu'ils soient installés depuis de nombreuses années ou récemment, ces Français ont, pour la plupart, développé des activités visibles dans les centres urbains, au moins parce qu'elles sont liées à la rénovation des vieux bâtis. Ils ont en effet été nombreux à rénover des maisons traditionnelles pour les transformer en maisons d'hôtes. Certaines rues des médinas de Marrakech et d'Essaouira ont par ailleurs vu se multiplier les restaurants et boutiques tenues par des Européens. L'installation de cette population a en effet conduit au développement de commerces leur étant destinés. Mais paradoxalement, ils restent, par certains aspects, invisibles. Ils se confondent souvent avec les touristes dans l'espace urbain, notamment dans les lieux qu'ils fréquentent, mais également, il faut le rappeler, dans les chiffres, comme nous l'avons exposé plus haut. Les contacts avec la population locale se limitent, la plupart du temps, aux relations de travail – que celles-ci relèvent de l'association ou du salariat – et, au quotidien, aux relations liées à l'espace privé, puisque les Marocains forment généralement leur personnel de maison. Ces Français ne forment pourtant pas un groupe ou une communauté et se diluent dans la société marocaine, aussi bien du point de vue de leurs activités économiques que de leurs pratiques. Une part d'entre eux est souvent insaisissable car en mobilité régulière, entre la France et le Maroc, autant que le statut de touristes, avec lequel elle joue, le lui impose et le permet. Ils intègrent à la fois les ressources et les contraintes du Maroc, tout en maintenant des liens forts, économiques et familiaux, mais surtout symboliques, avec la France.
- 9 L'une des questions qui revient dans l'observation de ce nouveau régime de migration est la suivante : comment nommer ces Français et le phénomène dont ils sont les acteurs ? L'idée est de regarder ces circulations, interprétées jusqu'alors en termes d'expatriation et de tourisme, avec une « optique cosmopolitique », selon les termes d'Ulrich Beck (2006) et au prisme du concept de migration. Il s'agit donc d'adopter un point de vue détaché du nationalisme méthodologique, au sein duquel la sociologie des migrations (comme la sociologie en général) et les catégories qu'elle a construites pour appréhender les déplacements humains se sont formées. Adopter cette optique, comme le montre Ulrich Beck, est l'une des conditions nécessaires pour comprendre et analyser les réalités sociales d'un monde en mouvement, dans lequel les frontières et les distinctions propres aux États sont renégociées, et dont ces Français au Maroc sont l'une des manifestations.
- 10 Même si leur installation, qu'elle prenne la forme de la résidence ou de la penduralité, semble bien s'apparenter à un phénomène migratoire, il reste difficile de les qualifier de « migrants », ce que pourtant nous pensons qu'ils sont. Les expériences de ces Français semblent très éloignées de celles des individus en provenance de pays dits du « Sud » (à faible revenu selon la définition adoptée par l'Office internationale pour les migrations) essayant de gagner les pays du « Nord ». Ces derniers sont souvent bloqués aux frontières, vivent dans un espace-temps contraint par les États, qui les maintiennent dans une certaine immobilité via les visas. Ces migrants sont devenus des archétypes des migrations contemporaines et convoquent une vision misérabiliste de la migration qui reste un cadre d'interprétation dominant des phénomènes migratoires

(Peraldi, Rahmi, 2007). Les expériences dont nous parlons ici, celles des Français au Maroc, sont au contraire valorisées et tendent à s'émanciper des États. En développant des pratiques transnationales d'organisation, notamment économiques, et en tirant partie et profit de leur droit à la mobilité, ils tendent à s'affranchir, en partie, de leurs États d'appartenance.

- 11 Peut-on parler de migration pour décrire ces expériences ou doit-on parler de mobilité ? Il nous semble qu'il y a ici un enjeu théorique important à utiliser migration, à condition de sortir ce dernier terme des connotations qui lui sont attachées ainsi que des visions duale et nationale (pays émetteur et pays récepteur) ou des enjeux politiques (intégration) auxquels il renvoie. Ce n'est qu'à la condition de reproblématiser la question migratoire, en déconstruisant notamment les catégories utilisées, et en les mettant à l'épreuve de certains phénomènes contemporains, que l'on pourra dessiner les contours des dynamiques migratoires contemporaines. Des dynamiques au sein desquelles la mobilité semble s'imposer comme cadre de vie et d'expérience, en imprégnant à la fois les activités économiques et les pratiques des individus concernés. Il s'agit de replacer le terme migration dans une vision cosmopolitique (Beck, 2010) plutôt que nationale.
- 12 Cette optique cosmopolitique nous semble cependant pertinente d'un point de vue théorique seulement. Au niveau empirique, les enquêtes de terrain montrent en effet que, bien que dilués dans la société marocaine, ces Français portent les signes d'une (auto)distinction historique. S'il existe bien des endroits mixtes, c'est parce qu'ils sont fréquentés à la fois par les touristes, les résidents au long court et la classe aisée marocaine. Les groupes d'amis mixtes sont, cependant, bien rares. Les appartenances identitaires des uns et des autres semblent, malgré des discours qui revendiquent une condition cosmopolite, autrement dit placée sous le signe du mélange et d'appartenances éclatées qui transcenderaient les frontières, bien ancrées. Aussi, la condition cosmopolite reste-t-elle, autant qu'il nous a été donné de l'observer, une chimère entretenue dans un rêve d'Orient.

BIBLIOGRAPHIE

U. Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 2006.

A. Escher et S. Petermann, « Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira », dans E. Coslado, J. McGuinness et C. Miller (dir.), *Médinas Immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque, 2013, p. 189-214.

M. Khachani, *Maroc, migration, marché du travail et développement. Document de travail*, Organisation internationale du travail (Institut international d'études sociales), 2010.

M. Peraldi, A. Rahmi, « Des 'pateras' au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes et migrations*, n° 1266, 2007, p. 67-80.

L. Terrazoni, « Les Français au Maroc : profils et temporalités d'un nouveau régime de migration », dans *Migrations et temporalités. Les migrations à l'épreuve du temps XIX^e-XXI^e siècle*, Karthala, à paraître en 2015.